

TERMES DE REFERENCE

Consultance en comptabilité

1. CONTEXTE

L'**Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse (Badael)** est une association nationale fondée en février 2013, qui œuvre pour l'amélioration de la situation des enfants et des jeunes au Maroc à travers la mise en œuvre d'activités éducatives, culturelles et citoyennes.

L'organisation dispose d'un réseau de plus de **60 antennes locales** réparties sur l'ensemble des régions et provinces du Royaume, ce qui renforce sa capacité à atteindre un large nombre d'enfants et de jeunes dans divers contextes territoriaux. Badael repose sur les principes de **démocratie, de bénévolat, d'indépendance et de bonne gouvernance**, et vise notamment à :

- Renforcer la sensibilisation des enfants, adolescents et jeunes à leurs droits éducatifs, culturels et sociaux, ainsi qu'à leurs devoirs envers la société et la patrie;
 - Promouvoir la participation des jeunes à la vie publique et contribuer à la construction d'une société démocratique fondée sur la justice sociale, la modernité, la solidarité, les droits humains et la citoyenneté;
 - Développer les capacités et les compétences des enfants, adolescents et jeunes afin de les impliquer activement dans le développement durable du pays;
 - Préserver et défendre les acquis historiques du mouvement associatif sérieux et constituer une force de proposition pour l'amélioration de la qualité des services destinés à l'enfance et à la jeunesse au Maroc.

Pour la réalisation de ses objectifs stratégiques, l'Organisation **Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse (Badael)** met en œuvre un ensemble de **programmes nationaux structurants**, servant de leviers pour le développement et la mise en œuvre de ses projets, à savoir :

1. Programme de protection des enfants contre toutes les formes d'exploitation, de maltraitance et de violence ;
 2. Programme de partenariat et de promotion de la démocratie participative ;
 3. Programme national des colonies de vacances ;
 4. Programme de développement et de renforcement des capacités des jeunes leaders ;
 5. Programme de développement de la participation communautaire et de la conscience civique;
 6. Programme de développement des activités parascolaires dans les établissements scolaires ;
 7. Programme d'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits humains ;
 8. Programme de sensibilisation environnementale et de promotion du développement durable ;
 9. Programme d'animation culturelle ;
 10. Programme d'intégration des enfants et des jeunes migrants au Maroc ;
 11. Programme de mobilité des jeunes ;
 12. Programme de promotion de la santé des enfants et des jeunes ;
 13. Programme d'insertion professionnelle et économique ;
 14. Programme d'alphabétisation, d'éducation non formelle et d'apprentissage tout au long de la vie;
 15. Programme d'égalité des chances et d'autonomisation des filles et des jeunes femmes ;
 16. Programme de promotion de la parentalité positive.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la **transparence, de la redevabilité et de la conformité réglementaire**, Badael souhaite recourir à un **cabinet externe de comptabilité et de conseil juridique** afin d'assurer la gestion de ses états financiers et d'accompagner ses processus internes. Les présents termes de référence visent à définir les besoins et les attentes de l'organisation en matière de prestations comptables et de conseil juridique.

L'objectif principal de cette collaboration est d'assurer la conformité aux normes comptables et réglementaires, de garantir la fiabilité et la précision des rapports financiers pour les exercices **2025 et 2026**, et de bénéficier de conseils juridiques avisés dans le cadre des transactions et engagements de l'organisation.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Le cabinet retenu travaillera en étroite collaboration avec le **service comptabilité interne** de l'Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse (Badael). Les prestations attendues s'articulent autour de deux missions distinctes, comme suit :

Mission 1 : Révision et validation des états financiers – Exercice 2025

Le cabinet sera chargé de :

- procéder à la **révision et à la validation du bilan comptable** de l'exercice annuel 2025, ainsi que de l'ensemble des **états financiers et annexes** y afférents ;
- produire un **rappor t d'opinion** sur les états financiers de l'exercice 2025.

Délai de remise : au plus tard le **20 février 2026**.

Mission 2 : Assistance comptable, fiscale, sociale et juridique – Exercice 2026

 **Date de début : 2 mars 2026**

Dans le cadre de cette mission, le cabinet assurera :

- L'assistance et le conseil comptable, fiscal, social et juridique.
- En collaboration avec l'AAF et le trésorier de Badael, préparation des déclarations fiscales et sociales de manière mensuellement et procède au paiement.
- Procéder à la **révision et à la validation du bilan comptable** de l'exercice annuel 2025, ainsi que de l'ensemble des **états financiers et annexes** y afférents ;
- Produire un **rappor t d'opinion** sur les états financiers de l'exercice 2025.
- Information, formation et assistance de l'équipe comptable de Badael sur toutes nouvelles dispositions légales et réglementaires.
- Une formation en début d'année sur les nouveautés de la loi de finance,
- Prise en charge de la procédure de demande d'exonération auprès de la DGI y compris le dépôt sur le portail.

Le prestataire s'engage à fournir une réponse aux requêtes sous un délai de 24h,

3. PROFIL DU CONSULTANT

Le prestataire recherché devra être un **cabinet de comptabilité** répondant aux critères suivants :

- Être **dûment enregistré auprès de l'Ordre professionnel compétent** et légalement autorisé à exercer ;
- Être **domicilié à Rabat** ;
- Justifier d'une **expérience avérée** dans le domaine de la comptabilité, de la fiscalité et du conseil, notamment au profit d'organisations associatives, ONG ou structures similaires ;
- Disposer de **références professionnelles pertinentes**, qui devront être jointes au dossier de candidature (liste de missions similaires réalisées, clients, périodes, etc.).

Langues de travail

- **Arabe**
- **Français**

4. DURÉE ET LIEU D'EXÉCUTION

4.1 Calendrier prévisionnel

- **Date de publication de l'appel** : 30/01/2026
- **Date limite de réception des candidatures** : 06/02/2026
- **Date d'ouverture des offres** : 09/02/2026
- **Date de démarrage de la mission** : 12/02/2026

4.2 Durée du contrat

Le contrat sera conclu pour une **durée d'un (1) an**, à compter de la date de démarrage de la mission. Il pourra être **renouvelé par avenant**, d'un commun accord entre les deux parties, sur la base d'une évaluation satisfaisante des prestations réalisées.

4.3 Lieu d'exécution

- **Lieu(x) d'exécution de la mission : Rabat**

5. PLAN de TRAVAIL

- Sur la base du calendrier proposé figurant dans ces Termes de Référence, le consultant devra établir un programme de travail pour la réalisation de la prestation.
- Le programme de travail doit décrire clairement la manière dont le consultant abordera les activités nécessaires à la réalisation de la prestation.

6. OFFRE FINANCIERE, MODALITE DE PAYEMENT ET REMBOURSEMENT DES FRAIS

6.1 offre Financière

Le prix proposé doit être ferme et définitif pour toute la période de validité de l'offre et ne peut être en aucun cas surenchéri de taxes, charges ou autre.

Le prix agréé constitue une obligation contractuelle.

6.2 Modalité de facturation et de paiement

Les modalités de paiement seront définies lors de l'élaboration et de la **signature du contrat** avec le prestataire retenu, sur la base d'un **planning de livrables** dûment validé par l'Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse (Badael).

Le paiement des honoraires sera conditionné à la **réception, la vérification et l'acceptation** de l'ensemble des livrables attendus, conformément aux termes du contrat.

Les paiements seront effectués par **virement bancaire ou par chèque**, dans un délai maximum d'**une (1) semaine** après la réception de tous les documents requis et l'acceptation formelle des livrables par Badael.

Les paiements seront répartis selon les tranches suivantes :

- **50 % du montant total** après la réalisation complète et la validation de la **Mission 1**;
- **25 % du montant total au démarrage effectif de la Mission 2**;
- **25 % du montant total restant** après la réalisation complète et la validation de la **Mission2**.

Le **paiement final** interviendra uniquement après la livraison et l'acceptation définitive de l'ensemble des livrables contractuels

7. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre des soumissionnaires doit contenir au moins les documents suivants :

- ICE, Patente
- Liste de références
- Offre financière

11. DEPOT DES OFFRES

Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante org.contact@gmail.com au plus tard le 06.02.2026, avec la mention 'Consultance en comptabilité' en objet d'e-mail.

L'Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse (Badael) est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de l'Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse.

12. CONDITIONS PARTICULIERES

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que l'Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.